

## ACCOMPAGNEMENT POUR LA RÉALISATION DE L'ÉVALUATION DES RISQUES - DOCUMENT UNIQUE

### La méthode

L'évaluation des risques et le document unique proposés par le Pôle Formation Études et Prévention s'appuient sur :

- le questionnement de la direction et de l'encadrement afin d'identifier les risques par facteur de danger et recueillir les éléments essentiels, notamment les procédures et pratiques de travail,
- la cotation des risques,
- l'élaboration du document unique,
- la proposition d'un plan d'action.

Les principaux facteurs de dangers abordés sont :

- Eclairage (écran de visualisation, ...),
- Ambiance thermique,
- Bruit,
- Vibrations,
- Travail avec dénivellation (en hauteur, dans une fosse),
- Machines, engins mobiles, engins de levage et accessoires,
- Manutention manuelle,
- Outils et accessoires,
- Aménagement du poste de travail,
- Sources d'incendie – explosion,
- Rayonnements,
- Sources d'électricité,
- Produits chimiques et poussières,
- Agents biologiques,
- Déplacements et circulation en entreprise,
- Déplacements externes,
- Coactivité (entreprises extérieures).

Cette liste pourra être complétée en fonction des caractéristiques de votre entreprise. Les risques psychosociaux notamment font l'objet d'une analyse spécifique.

## Phase 1 : Phase préparatoire par l'entreprise avant intervention

- Identification des interlocuteurs de l'entreprise participant à la démarche ayant la connaissance des postes de travail et des risques.

Regroupement de l'ensemble des documents disponibles :

- consignes de sécurité, les fiches de postes, les plans de prévention, les fiches de données de sécurité, les mesures de bruit, le registre des accidents du travail (AT), la fiche d'entreprise établie par le médecin du travail, le registre des observations faites par les organismes institutionnels de prévention ou de contrôle (CARSAT, inspection du travail...), les rapports de vérification des équipements de travail, de l'installation électrique, du matériel incendie ...
- Dans la mesure du possible, recensement global des différents postes ou situations de travail avec les effectifs et les principales phases de travail.

## Phase 2 : Découpage en unités de travail

*La notion "d'unité de travail" doit être comprise au sens large, afin de recouvrir les situations très diverses d'organisation du travail.*

*Son champ peut s'étendre d'un poste de travail, à plusieurs types de postes occupés par les salariés ou à des situations de travail, présentant les mêmes caractéristiques.*

*De même, d'un point de vue géographique, l'unité de travail ne se limite pas obligatoirement à une activité fixe, mais peut aussi bien couvrir des lieux différents (manutention, chantiers, transports, etc ...).*

*Il conviendra d'effectuer un découpage cohérent avec l'organisation.*

- Recueil des différents postes ou situations de travail avec les effectifs et les principales phases de travail
- Découpage en unité de travail
- Planification des interventions
- Sélection de l'échantillon représentatif de salariés à interviewer.

### **Phase 3: Identification des risques**

- Entretiens et visite du site : Présentation de la démarche aux interlocuteurs identifiés : Visite générale du site
- Identification des dangers et des risques par questionnement et observation des salariés au poste de travail
- identification des phases de travail, des dangers, de l'exposition, des risques et des mesures de prévention en place

### **Phase 4: Evaluation des risques globale**

- Analyse des documents mis à disposition
- Cotation des risques identifiés selon des critères de gravité, de fréquence et de maîtrise des risques
- Synthèse des données.

### **Phase 5: Vérification et validation des données par la direction de l'entreprise**

### **Phase 6: Document unique et plan d'action**

- Formalisation des données dans le document unique
- Hiérarchisation des risques
- Proposition d'actions d'amélioration des conditions de travail et de sécurité
- Envoi de l'ensemble des éléments (évaluation des risques - document unique - plan d'action).

Contact :

Pôle Formation Études et Prévention

T 01 56 79 50 40